



Convocation suite a un accident

Par **pascal76_old**, le **08/11/2007** à **01:22**

bonsoirs,

je suis convoque dans le cadre de mon travail :

chauffeur livreur suite a un accident de la route en vue d'eventuelle sanction

j'ai en effet eu un accident de la route sans dommage phisique uniquement materiel je suis responcable sans discution

je risque quoi

merci de vos reponses